MANUEL D'UTILISATION DX-R

FR

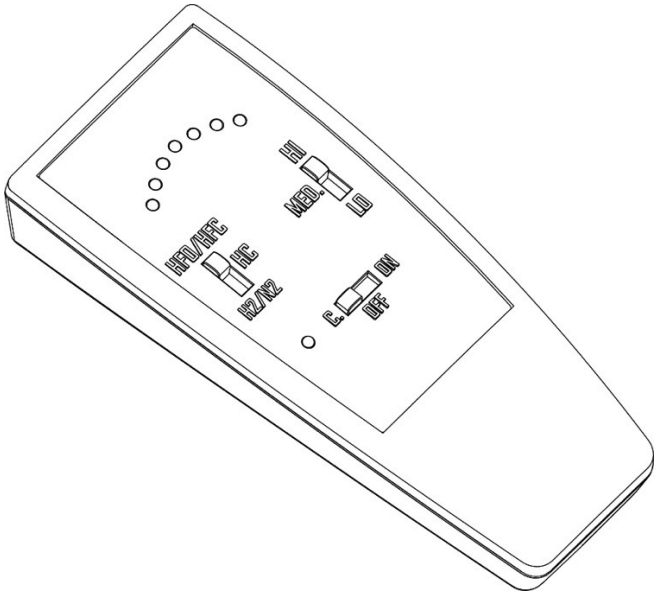

Clause de Réserve de Propriétés : Par application de la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980, les marchandises
restent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé même en cas d'intégration à une installation
Siège social : **5 Rue Impériale F-28700 Gué de Longroi –** Tél : +33 (2) 37 24 95 35 Fax : + 33 (2) 37 90 92 38
SAS au Capital de100 000.00 € – RM : 351 725 502 RM28 Code APE : 2812Z – SIRET : 351 725 502 00022
Numéro d'identification de TVA : FR42351725502

TABLE DES MATIERES

1 PRESENTATION 3

2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES 3

3 SPECIFICATION SELON LA NORME NF EN 14624 4

4 CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES 4

5 PRECAUTIONS D'UTILISATION 5

6 DESCRIPTION DE L'APPAREIL 6

6.1 MODULES DU DÉTECTEUR 6

6.2 FACE AVANT DU COFFRET 6

7 MISE EN SERVICE & UTILISATION 7

7.1 CALIBRATION 7

7.2 MISE EN SERVICE 7

7.3 DETECTION 8

7.4 REGLAGE DE LA SENSIBILITE ET DU TYPE DE GAZ 8

7.5 VOYANT « AUTO-CONTROLE » 8

7.6 ZERO & CONTAMINATION AMBIANTE 9

7.7 ALIMENTATION & RECHARGE DES BATTERIES 9

8 VERIFICATION & MAINTENANCE & ANOMALIES 9

8.1 VERIFICATIONS PERIODIQUES 9

8.2 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENTS 10

8.3 MAINTENANCE COURANTE 10

9 MAINTENANCE & GARANTIE 10

9.1 REMPLACEMENT DE LA PIPE 10

9.2 REMPLACEMENT DES BATTERIES 11

9.3 PIECES DE MAINTENANCE COURANTE & ACCESSOIRES 11

9.6 GARANTIE 11

Clause de Réserve de Propriétés : Par application de la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980, les marchandises
restent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé même en cas d'intégration à une installation
Siège social : **5 Rue Impériale F-28700 Gué de Longroi –** Tél : +33 (2) 37 24 95 35 Fax : + 33 (2) 37 90 92 38
SAS au Capital de100 000.00 € – RM : 351 725 502 RM28 Code APE : 2812Z – SIRET : 351 725 502 00022
Numéro d'identification de TVA : FR42351725502

9.2 REMPLACEMENT DES BATTERIES

Le remplacement du bloc batterie ne doit être fait que par un service maintenance compétent. Utiliser uniquement un bloc batterie DX-R.

1 | Retirer les 4 visses du boitier

2 | Dessouder les fils de l'ancien bloc batterie.

3 | Souder les fils du nouveau bloc batterie en **respectant les polarités :**
Fil rouge > borne +
Fil noir > bores -

4 | Refermer et revisser les 4 visses du boitier

9.3 PIECES DE MAINTENANCE COURANTE & ACCESSOIRES

Références	Pièces détachées disponibles sur commande
DX-R-BSD	Bloc Détection Gaz Réfrigérants, directement interchangeables. (Bloc Détection livré complet avec pipe, Calibré avec certificat)
DX-R-CBS6V	Chargeur secteur
DX-R-PBV12V	Chargeur voiture
DX-R-PF120	Pipe flexible
Accessoires	Fuite Test - 5g/an R134a (FTB92 R134a) Fuite Test - 5g/an R1234ze (FTB92 R1234ze)

9.6 GARANTIE

Le matériel est garanti 1 an pièces et main d'œuvre contre tout vice de fabrication, matériel rendu franco de port, emballage et assurance à nos bureaux.

Cette garantie ne s'applique pas à l'usure normale du matériel dans des conditions normales d'utilisation, ni aux conséquences d'une utilisation incorrecte, incompétente ou négligente.

La garantie ne peut être revendiquée par l'utilisateur pour assurer l'entretien normal du matériel pendant un an, ou faire effectuer des recalibrations ou des réparations dues à une mauvaise utilisation.

La garantie ne s'applique pas à la désensibilisation du bloc détection, dont les qualités et performances sont vérifiées avant expédition, et dont la durée d'utilisation qui dépend directement des conditions d'exploitation peut être inférieure à 1 an.

Liste non exclusive des dommages ou réparations non couverts par la garantie :
- Désensibilisation du Bloc Détection.
- Blocage de la turbine d'aspiration.
- Cassure par choc, écrasement ou chute du Bloc Détection.
- Arrachement, écrasement ou obstruction de la pipe de reniflage.
- Cassure du coffret principal ou de la valisette.
- Arrachement, écrasement ou coupure.
- Arrachement ou écrasement ou autres dommages de la prise du Câble et du Bloc.

La garantie est strictement limitée à la réparation du détecteur. Le constructeur ne pouvant être en aucun cas tenu responsable des conséquences directes ou indirectes de l'utilisation du matériel.

ATTENTION DETECTEUR NON ANTIDEFLAGRANT
NE JAMAIS UTILISER EN ATMOSPHERE EXPLOSIVE

Clause de Réserve de Propriétés : Par application de la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980, les marchandises
restent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé même en cas d'intégration à une installation
Siège social : **5 Rue Impériale F-28700 Gué de Longroi –** Tél : +33 (2) 37 24 95 35 Fax : + 33 (2) 37 90 92 38
SAS au Capital de100 000.00 € – RM : 351 725 502 RM28 Code APE : 2812Z – SIRET : 351 725 502 00022
Numéro d'identification de TVA : FR42351725502

8.2 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENTS

- **Si le voyant JAUNE « AUTO-CONTROLE » est ALLUME, se référer au chapitre 7.5.**
- **Temps de réponse trop long ou pas de détection**
  - Vérifier en premier que la pipe n'est pas bouchée ou encrassée
  - Vérifier le bon enfoncement de la pipe de reniflage,
  - Vérifier le bon serrage de l'embout support de la pipe,
  - Vérifier la bonne charge des batteries
  - Vérifier le bruit normal du moteur d'aspiration.
- **Sensibilité de détection trop faible**
  - Vérifier le bon enfoncement de la pipe de reniflage,
  - Vérifier le bon serrage de l'embout support de la pipe,
  - Vérifier la bonne charge des batteries
  - Vérifier le bruit normal du moteur d'aspiration.
- **Si tout est normal, la Cellule de détection est usagée et le Bloc Détection doit être remplacé**.

8.3 MAINTENANCE COURANTE

Le coffret électronique ne présente pas de maintenance courante.

La maintenance du Détecteur DX-R se limite au remplacement régulier de la pipe de reniflage (et ceci aussi souvent que nécessaire), et au remplacement périodique du Bloc Détection lorsque la sensibilité de détection devient insuffisante.

Le Bloc détection est livré complet avec sa pipe pour son raccordement immédiat.

Les batteries équipant Le Détecteur ont une durée d'utilisation de 5 ans environ.
Le bloc batteries est à remplacer si le détecteur ne tient plus là charge.

9 MAINTENANCE & GARANTIE

9.1 REMPLACEMENT DE LA PIPE

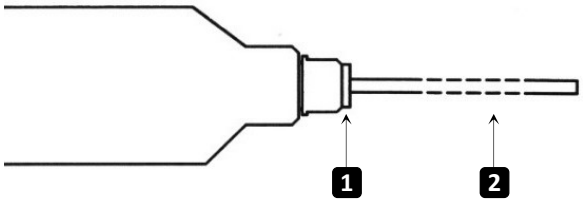

1 | Appuyer sur la collerette de l'embout support ce qui déverrouille la pipe **1**

2 | Tirer linéairement sur la pipe pour la retirer **2**

3 | Enfoncer la nouvelle pipe bien à fond

Clause de Réserve de Propriétés : Par application de la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980, les marchandises
restent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé même en cas d'intégration à une installation
Siège social : **5 Rue Impériale F-28700 Gué de Longroi –** Tél : +33 (2) 37 24 95 35 Fax : + 33 (2) 37 90 92 38
SAS au Capital de100 000.00 € – RM : 351 725 502 RM28 Code APE : 2812Z – SIRET : 351 725 502 00022
Numéro d'identification de TVA : FR42351725502

Nous vous conseillons de lire attentivement ce mode d'emploi, afin de vous permettre d'utiliser au mieux les caractéristiques du détecteur, et d'éviter les fausses manipulations pouvant l'endommager.

1 PRESENTATION

Le Détecteur de fuites DX-R. est conçu pour la détection des fuites de gaz réfrigérants par reniflage à la pression atmosphérique.

Il permet la localisation et l'estimation de la valeur de la fuite.

2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Coffret	Coffret plastique antichoc, Hauteur 17 cm, Largeur 7.5 cm, Prof. 3 cm, Poids 0.350 kg environ.
Alimentation	Batteries rechargeables incorporées, Temps de recharge 12 h env. Autonomie 6 h
Utilisation	Pour l'expertise ou la production. Performances optimales entre 10° et 40°c.
Bloc de détection	Bloc de détection avec aspiration pour une bonne localisation de la fuite avec temps de réponse et dégazage rapide. • Prise rapide pour remplacement immédiat. • Pipe flexible interchangeable. • Bloc universel HFC, HFO, R600, R290, H2/N2
Câble	Câble longueur 75 Cm.
Chauffage	1 minute environ, Zéro automatique
Temps de réponse	Inférieur à 1 seconde
Sensibilité Minimum	• 1 g/an pour HFC, HFO • 1 g/an pour le R600 & R290 • 1.10-5 cc/s pour le mélange H2/N2 [équivalent 1 g/an R134a]
3 Position de Sensibilité	• **HI** 3 g/an à 100% de la rampe • **MED** 10 g/an à 100% de la rampe • **LO** 30 g/an à 100% de la rampe • **Sélecteur de type de gaz** : HFO, HFC, HC, H2/N2
Rampe lumineuse	• Rampe lumineuse 5 LED a allumage progressif • Signal sonore progressif, et continu a 100% de l'échelle.
Voyants Auto-contrôle	Voyant JAUNE [normalement éteint].

Clause de Réserve de Propriétés : Par application de la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980, les marchandises
restent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé même en cas d'intégration à une installation
Siège social : **5 Rue Impériale F-28700 Gué de Longroi –** Tél : +33 (2) 37 24 95 35 Fax : + 33 (2) 37 90 92 38
SAS au Capital de100 000.00 € – RM : 351 725 502 RM28 Code APE : 2812Z – SIRET : 351 725 502 00022
Numéro d'identification de TVA : FR42351725502

3 SPECIFICATION SELON LA NORME NF EN 14624

Le détecteur de gaz DX-R est conforme à la norme NF EN 14624 qui détermine les éléments suivants :

Seuil de sensibilité minimum	Fixe En Mouvement	: 1 g/an : 1 g/an
Seuil de sensibilité maximum	Fixe En Mouvement	: > 50 g/an : > 50 g/an
Temps de détection minimum	< 1 seconde	
Seuil de sensibilité dans une atmosphère polluée	2 g/an	
Temps de récupération après exposition	De 1 à 10 secondes (en fonction du niveau de détection et du seuil de sensibilité)	
Fréquence d'étalonnage	Une fois par an	

4 CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES

• **Utilisation conforme aux fins prévues :** Le DX-R doit uniquement être utilisé pour le procédé de détection de fuites décrit dans ce manuel. L'appareil est un détecteur de fuites de gaz et ne doit pas être utilisé à des fins de mesure ou de contrôle de l'air ambiant. En cas d'utilisation et/ou de commande inappropriée, l'utilisateur ou des tiers peuvent s'exposer à des dangers. Toute divergence par rapport à l'utilisation conforme décrite dans le présent manuel entraîne des restrictions de garantie et de la responsabilité du fabricant en cas de dommages.

• **Personnel et utilisateur :** Le DX-R doit uniquement être exploité par du personnel qualifié ayant reçu une formation pour ces activités. Le contenu de ce mode d'emploi doit être explicitement communiqué à l'utilisateur et l'utilisateur s'engage à suivre les instructions afin d'assurer le bon fonctionnement du détecteur.

• **Milieu environnant :** Le DX-R ne doit pas être utilisé dans des milieux exposés à un risque d'explosion et/ou d'autres environnements à risques. Il est interdit de fumer dans la zone environnante. L'environnement d'utilisation et l'environnement d'entreposage doivent être exempts de toutes salissures et contaminations et doivent notamment être protégés contre l'influence de substances chimiques comme les silicones par exemples. Les milieux à teneur en silicium et soufre ou les impuretés inorganiques, les huiles, les graisses et les liquides qui s'évaporent peuvent provoquer des phénomènes d'intoxication sur le capteur de gaz susceptibles de modifier la sensibilité et/ou la sélectivité du capteur. Une sensibilité réduite, une calibration instable ou des fausses détections peuvent en être des conséquences possibles.

• **Électronique sensible :** Manipuler le DX-R avec précaution et éviter tout choc ou chute. Vérifiez que l'appareil n'est pas endommagé avant chaque utilisation. Ne pas maintenir la cellule du détecteur de fuite de gaz de traçage sur une vanne de bouteille de gaz et ouvrir la bouteille de gaz. L'orifice de la pipe d'aspiration du détecteur de fuite doit toujours rester propre et exempte d'huile ou de graisse.

Clause de Réserve de Propriétés : Par application de la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980, les marchandises
restent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé même en cas d'intégration à une installation
Siège social : **5 Rue Impériale F-28700 Gué de Longroi –** Tél : +33 (2) 37 24 95 35 Fax : + 33 (2) 37 90 92 38
SAS au Capital de100 000.00 € – RM : 351 725 502 RM28 Code APE : 2812Z – SIRET : 351 725 502 00022
Numéro d'identification de TVA : FR42351725502

7.6 ZERO & CONTAMINATION AMBIANTE

- Le Détecteur règle automatiquement son ZERO sur l'ambiance. Le système de zérotage automatique du Détecteur permet d'effectuer la recherche des fuites en ambiance contaminée.
- Néanmoins, dans tous les cas, la contamination créant un effet « masque » sur les fuites, il convient de la limiter le plus possible. Plus la contamination ambiante sera faible, plus il sera possible de détecter des petites fuites.
- Une forte contamination peut entraîner une instabilité de ZERO avec allumage incohérent de la rampe lumineuse. Il est indispensable dans ce cas de ventiler le local car une contamination trop élevée rend illusoire une recherche de fuite valable.

7.7 ALIMENTATION & RECHARGE DES BATTERIES

L'appareil est équipé d'un bloc de batteries assurant en pleine charge une autonomie en fonctionnement continu de 6h environ.

Pour la charge des batteries, après raccordement du chargeur placer le commutateur sur position « CHARGE » le voyant orange **« CHARGE »** doit être allumé.
La durée d'une charge complète est de 12h environ **et ne doit PAS durer plus de 24 Heures.**
Il faut environ 2 heures de charges pour 1 heure d'utilisation.

LE CHARGEUR EQUIPANT LE DETECTEUR ASSURE LA CHARGE OPTIMALE DES BATTERIES. NE JAMAIS UTILISER UN AUTRE CHARGEUR QUI RISQUE UNE SURCHAUFFE DES BATTERIES OU DES CIRCUITS.

Un chargeur optionnel permet la recharge du Détecteur sur l'alimentation 12V d'une voiture.

Les batteries équipant l'appareil ont peu d'effet mémoire et peuvent être rechargées à la convenance de l'utilisateur.

8 VERIFICATION & MAINTENANCE & ANOMALIES

8.1 VERIFICATIONS PERIODIQUES

- Pour vérifier la sensibilité du détecteur, Il est fondamental de disposer d'une fuite **« Test »** de gaz réfrigérant de valeur connue.

  Présenter la pipe de reniflage à l'orifice de la fuite **« Test »**.
  Vérifier l'allumage correct de la rampe lumineuse, ainsi que le temps de réponse.

  Si la sensibilité du Détecteur ayant été vérifié avec une Fuite Test de R134a ou 1234ze sur la position **« HFC - HF0 »**, sa sensibilité peut être considérée comme valable pour les autres gaz ou mélanges.
- Dans le cadre des normes d'Assurance Qualité, nous vous recommandons d'effectuer une vérification annuelle chez un établissement compétent qui vous établira un constat de vérification selon la norme EN 14624 valable 1 an.

NE JAMAIS EXPOSER LE DETECTEUR A UN JET (MEME TRES FIN) DE GAZ PUR POUR TESTER SA SENSIBILITE AU RISQUE DE LE DESENSIBILISER OU DE DETRUIRE SA CELLULE DE DETECTION.

Clause de Réserve de Propriétés : Par application de la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980, les marchandises
restent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé même en cas d'intégration à une installation
Siège social : **5 Rue Impériale F-28700 Gué de Longroi –** Tél : +33 (2) 37 24 95 35 Fax : + 33 (2) 37 90 92 38
SAS au Capital de100 000.00 € – RM : 351 725 502 RM28 Code APE : 2812Z – SIRET : 351 725 502 00022
Numéro d'identification de TVA : FR42351725502

7.3 DETECTION

Le temps de réponse à la détection est inférieur à la seconde. L'opérateur doit attendre, pour chaque point à contrôler, le temps nécessaire pour une éventuelle détection.

- Pour obtenir une réponse rapide et une bonne détection, la sonde de reniflage doit être le plus près possible du point de fuite à contrôler.
- A la détection d'une fuite, la rampe lumineuse s'allume en proportion avec la valeur de la fuite détectée.
  - Eloigner **immédiatement** la sonde du point de fuite afin d'éviter la **saturation** de la cellule.
  - Attendre que la rampe se remette au « 0 » pour continuer la détection.

7.4 REGLAGE DE LA SENSIBILITE ET DU TYPE DE GAZ

- **REGLAGE DE LA SENSIBILITE :** *se fait à l'aide de l'inverseur* ***Sensibilité*** **4**

  > Position en Haut **« HI »**
  Déviation 100% de la rampe lumineuse pour une fuite de 3 g/an

  > Position Centrale **« MED »**
  Déviation 100% de la rampe lumineuse pour une fuite de 10 g/an

  > Position en Bas **« LO »**
  Déviation 100% de la rampe lumineuse pour une fuite de 30 g/an

- **REGLAGE DU TYPE DE GAZ :** *se fait à l'aide de l'inverseur* ***Gaz*** **5**

  > **« HFC-HFO »** pour le R134a, R404a, R407c, R410 et R32 et les mélanges.
  pour le R1234ze & 1234ye et mélanges.

  > **« HC »** pour le R600 & R290.

  > **« H2-N2 »** pour le Mélange traceur H2/N2.

7.5 VOYANT « AUTO-CONTROLE »

Le Détecteur est équipé d'un voyant AOTO-CONTROLE multifonctions

- Le voyant **AUTO-CONTROLE CLIGNOTE :**
  La Cellule de Détection n'est pas identifiée.
  Vérifier la connexion du câble et que le câble n'est ni endommagé ni coupé
  La Cellule de détection est hors d'usage et dans ce cas le Bloc Détection doit être remplacé
- Le voyant **AUTO-CONTROLE est ETEINT et le voyant VERT « 0 » CLIGNOTE LENTEMENT :**
  La batterie est faible, il reste environ 1H de fonctionnement.
- Le voyant **AUTO-CONTROLE est ETEINT et le voyant VERT « 0 » CLIGNOTE RAPIDEMENT :**
  La batterie est très faible, il reste moins de 30 minutes de fonctionnement.
- **Le voyant AUTO-CONTROLE est ALLUME en continu et le voyant VERT « 0 » CLIGNOTE RAPIDEMENT :**
  La batterie est déchargée. Recharger la batterie (2H de charge pour 1 H d'autonomie)

- **Réparations, nettoyage et entretien :** Les interventions sur l'appareil ainsi que les travaux d'entretien et de réparation ont uniquement le droit d'être effectués par le service après-vente du fabricant ou par des spécialistes compétents. En cas de non-observation, l'appareil risque d'être endommagé. Toute intervention non autorisée expose l'utilisateur à un risque, menace la sécurité du fonctionnement de l'appareil et restreint les droits à garantie. Les activités décrites au chapitre « ENTRETIEN ET MAINTENANCE » constituent une exception.

- **Pack Batteries :** Cet appareil possède des batteries de type Ni-MH. N'essayez pas de démonter, d'ouvrir ou d'entretenir le pack batterie. Ne pas écraser, percer, jeter dans le feu ou dans l'eau le pack batterie. Ne pas stocker au-dessus de 60 ° C.

- **Accessoires / Pièces détachées :** Utilisez exclusivement les accessoires et les pièces détachées du fabricant.

Ne jetez pas votre appareil électronique avec les ordures ménagères. Renvoyer le à la Société GALAXAIR au terme de sa durée d'utilisation. Conformément à la directive 2002/96/CE relative aux DEEE, nous assurons une collecte distincte pour un traitement respectueux de l'environnement.

5 PRECAUTIONS D'UTILISATION

- Le détecteur doit être chargé avant sa première utilisation.
- Pour éviter **l'encrassement du conduit d'aspiration** éviter tout contact de la pipe avec l'eau, la graisse ou les salissures diverses.
- Remplacer aussi souvent que nécessaire la Pipe de reniflage. Ne pas utiliser le Détecteur avec une pipe encrassé.
- **Attention aux produits moussants** servant aux tests **« à la bulle »,** dont les résidus peuvent être aspirés par l'appareil **et qui sont souvent corrosifs**. Nettoyer les points à contrôler (essuyage avec un chiffon pour éliminer les salissures diverses, la condensation, les graisses).
- **Attention aux huiles silicones** qui peuvent désensibiliser **irrémédiablemen**t la cellule de détection.
- **Attention** le détecteur est étudié pour la détection de fuites inférieures à **10 g/an** (soit environ **1 mg/heure**).
  En cas de grosses fuites, ne pas laisser le détecteur sur le point de fuite, ce qui sature la cellule et peut réduire sa sensibilité.
- Ne pas cogner le Bloc détection ni le faire tomber. Ne pas tordre le câble ni faire de nœuds.
- Le détecteur est un appareil de mesures et doit être manipulé comme tel. Il craint les chocs violents, les ambiances corrosives ou salines.
- Après utilisation, ranger le détecteur dans sa mallette qui doit rester propre et **sèche**.

ATTENTION DETECTEUR NON ANTIDEFLAGRANT
NE JAMAIS UTILISER EN ATMOSPHERE EXPLOSIVE

6 DESCRIPTION DE L'APPAREIL

6.1 MODULES DU DÉTECTEUR

- Le boîtier du détecteur comporte les batteries d'alimentation et l'électronique de traitement.
- Un Bloc Détection est relié par câble avec prise rapide au boîtier et comporte :
  - la turbine d'aspiration,
  - la cellule de détection
  - une pipe de reniflage interchangeable.
- Un chargeur adapté aux batteries équipant l'appareil.

6.2 FACE AVANT DU COFFRET

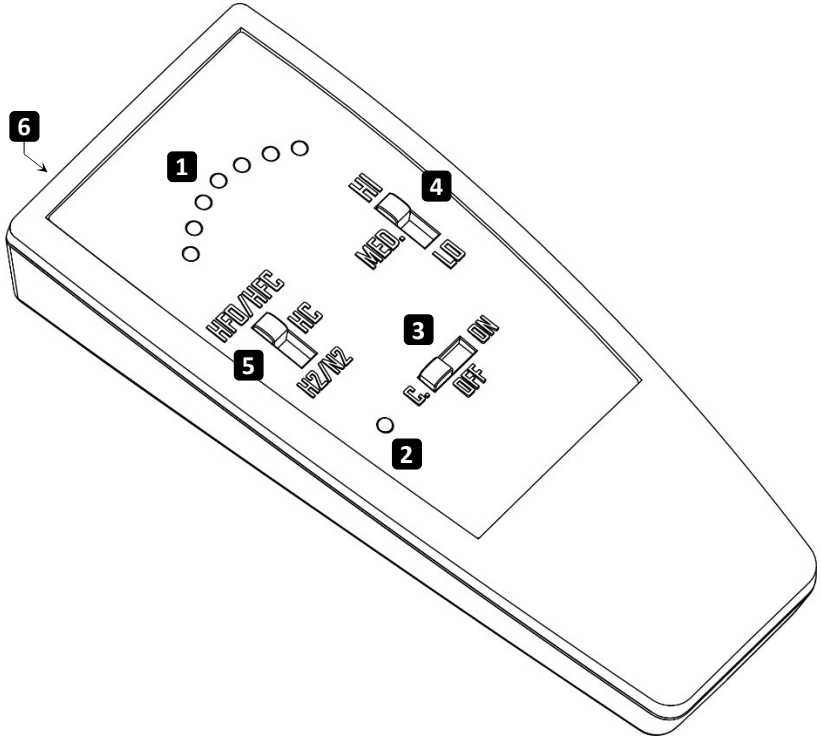

1 Une rampe lumineuse indiquant de gauche à droite :
- 1 Voyant **JAUNE** : Fonction AUTO-CONTROLE
- 1 Voyant **VERT « 0 »** : Zéro
- 5 Voyants **ROUGES** : Rampe lumineuse de détection
  Un signal sonore Progressif

2 Voyant **ROUGE « CHARGE »** allumé pendant la recharge des batteries

3 Un interrupteur à 3 positions :
« **CHARGE »** [à gauche] - Arrêt **« OFF »** [au centre] **-** Marche **« ON »** [à droite]

4 Un inverseur de sensibilité à 3 positions :
- Position en Haut **« HI »**
  Déviation 100% de la rampe lumineuse pour une fuite de 3 g/an
- Position Centrale **« MED »**
  Déviation 100% de la rampe lumineuse pour une fuite de 10 g/an
- Position en Bas **« LO »**
  Déviation 100% de la rampe lumineuse pour une fuite de 30 g/an

5 Un inverseur de sélection gaz à 3 Positions :
Adapte la courbe de sensibilité du Détecteur à la famille de gaz détecté
- Position en Haut **« HFC-HF0 »**
- Position en Centrale **« HC »**
- Position en Bas **« H2/N2 »**

6 Prise de raccordement du chargeur batteries en haut du Coffret

7 MISE EN SERVICE & UTILISATION

7.1 CALIBRATION

Le Bloc Détection équipant le détecteur est pré-calibré à la livraison.

7.2 MISE EN SERVICE

Le Détecteur est conçu pour la détection des fuites de gaz réfrigérants par reniflage à la pression atmosphérique. Il permet la localisation et l'estimation de la valeur de la fuite.

1 Après raccordement du câble du Bloc Détection au coffret.
Enfoncer la prise du câble linéairement bien à fond. Orienter la prise pour que la flèche de la prise soit orientée du côté du point blanc. Ne jamais faire un effort de rotation.

2 Basculer l'interrupteur sur la position ON (position à DROITE)
Le Détecteur s'initialise et fait son auto-contrôle.

3 Si l'AUTO-CONTROLE n'a pas détecté d'erreur, le Détecteur déclenche la mise en chauffe de la cellule de détection (60s env.)
Les leds de la rampe vont s'allumer et s'éteindre une à une.

4 A la fin de la période de chauffe de la cellule de détection, le Détecteur émet 2 Bips et le voyant vert « 0 » de la rampe s'allume.